

CHARTRE D'ENGAGEMENT RÉAGIR CRISE 2024

Entre

L'exploitation (raison sociale) :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Représentée par :

Et

La Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne,

32 rue de Lisieux – CS 90105 - 31026 TOULOUSE Cedex 3

Représentée par son Président, **Sébastien ALBOUY**

Dans le cadre de la crise agricole qui touche les exploitations agricoles, la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne propose un accompagnement renforcé aux agriculteurs concernés par des difficultés, « **RÉAGIR CRISE 2024** ».

Objectifs :

- Identifier les difficultés rencontrées par les agriculteurs
- Suivre régulièrement les agriculteurs pour anticiper les situations de fragilité
- Relayer en temps réel la situation auprès des pouvoirs publics et des collectivités
- Faciliter la mise en place de dispositifs d'accompagnement et d'aides adaptés aux situations

Engagements de la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture s'engage à :

- Contacter régulièrement l'agriculteur pour suivre l'évolution de la situation
- Prendre en compte en priorité les agriculteurs engagés dans « REAGIR CRISE 2024 » pour bénéficier des aides
- Organiser une Cellule REAGIR pour les agriculteurs en difficulté : recherche de solutions avec les partenaires concernés par l'exploitation (banque, MSA, créanciers...)
- Faciliter la mise en place de mesures d'accompagnement pour les agriculteurs en difficulté

Engagements de l'exploitant

L'exploitant s'engage à :

- Informer la Chambre d'agriculture de l'évolution de sa situation : impact économique, difficultés sociales...
- Autoriser l'utilisation anonyme des données issues de son exploitation pour alimenter l'analyse générale de la crise agricole

Il est précisé qu'aucune contrepartie financière de quelque nature que ce soit, ne sera demandée à l'exploitant dans le cadre de ce suivi.

Fait en 2 exemplaires à

, Le

Le(s) exploitant(s) :

Le Président de la Chambre d'agriculture :

Sébastien ALBOUY

